



Municipalité de Saint-Michel

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502
Télec. : (450) 454-7508

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE CAROLINE PROVOST SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE, DE LADITE MUNICIPALITÉ, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE OU SPÉCIALE QUI SERA TENUE MARDI, LE 14 JUIN 2016 À 19 : 30 HEURE, AU 1700, RUE PRINCIPALE, SAINT-MICHEL, STATUERONT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

AUTORISER LA DEMANDE D'URBANISME # 2016-05-0012 ET LE PERMIS DE CONSTRUCTION # 2016-05-123 AFIN DE :

PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UNE REMISE À JARDIN D'UNE HAUTEUR DE 4,5 MÈTRES ALORS QU'EN VERTU DE L'ALINÉA 4 DE L'ARTICLE 79 DU RÈGLEMENT 185 ZONAGE, LA HAUTEUR D'UNE REMISE (AU FAÎTE DU TOIT) NE DOIT PAS EXCÉDER 4 MÈTRES.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIVANT :

NO. CIVIQUE : 1640 RUE OU RANG : RUE DES FAUCONS NO.(S) LOT(S): 3 990 591 CADASTRE DU QUÉBEC

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉS POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ À ST-MICHEL, CE 30^E JOUR DU MOIS DE MAI 2016.

SIGNÉ : *(s) Caroline Provost* _____

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SESSION)